Pour Valenciennes, à M. l'abbé Fontaine.

Pour Douai, à M. le doyen de Notre-Dame.

Pour Roubaix, à M. le doyen de Sainte-Elisabeth.

Pour Tourcoing, à M. l'abbé Delattre.

Pour Armentières, à M. l'abbé Sénéchal.

Pour les Flandres, à M. le curé de Coudekerque-Branche.

Pour Lille et les environs, à la **Croix du Nord**.

Nous donnerons par la voie du journal la réponse aux demandes de renseignements qui nous seront adressées.

Pour trouver l'emploi que vous recherchez, confiez votre annonce à un journal qui place bien.

Bureau des annonces de la « Croix du Nord », 1, Rue des Sept-Agaches (Grand-Place), Lille.

ROUBAIX

Un maître d'école

« C'est une maxime inventée par l'envie et trop légèrement adoptée par les philosophes, qu'il ne faut point louer les hommes avant leur mort. Je dis, au contraire, que c'est pendant leur vie qu'il faut les louer, lorsqu'ils ont mérité de l'être. »

Ainsi parlait Vauvenargues au XVIIIe siècle, et ces paroles peuvent être répétées à la veille des fêtes que l'on prépare en l'honneur d'un vétéran de l'enseignement libre. En 1884, M. Gallet était nommé directeur de l'école de garçons fondée, rue Bell, par M. l'abbé Planque, curé de Saint-Sépulcre. Il n'avait que 28 ans, mais ses trois années de début passées dans un autre poste avaient attiré sur lui l'attention de ses supérieurs. L'école ne comptait que 175 enfants ; sous l'habile et sage direction de M. Gallet, elle en eut bientôt 300, et les parents venaient de toutes parts pour confier leurs fils à cet instituteur parfait, à cet éducateur modèle. Mais l'école était située à l'extrémité de la paroisse ; M. le chanoine Debacker voulut la placer au centre, et, en 1892, il bâtit, à l'ombre de l'église, la belle école Saint-Louis, actuellement si prospère et si florissante.

C'est là que M. Gallet continue la bonne besogne commencée il y a 25 ans. Depuis un quart de siècle, des centaines, des milliers d'enfants ont passé par l'école qu'il dirige ; ils en sortent pourvus d'une solide instruction et armés pour les luttes de la vie. L'idéal du maître est de former de bons Français et d'excellents chrétiens, et tous savent, au quartier de l'Epeule, que M. Gallet a bien mérité, sous ce rapport, de la France et de l'Eglise. Chaque année, les succès des examens, des concours, où les premières places sont conquises par l'Ecole Saint-Louis, prouvent le travail sérieux des élèves et l'habileté professionnelle des maîtres et du directeur.

Aussi les commerçants et les industriels recherchent les jeunes gens formés à l'école Saint-Louis, et apprécient la bonne instruction et la parfaite éducation qui y sont données. Et déjà les pères de famille, élèves de M. Gallet, lui amènent leurs enfants et prouvent ainsi la confiance qu'ils ont en leur ancien professeur. Tous l'aiment et le vénèrent, tous parlent de lui avec reconnaissance ; grands et petits, anciens et nouveaux, tous vont vers lui la main tendue et le sourire aux lèvres, et sont heureux de saluer celui qu'une vie faite toute entière d'honneur et de dévouement a rendu justement populaire.

Ses élèves anciens et actuels, les collaborateurs qui travaillent sous ses ordres, ses nombreux collègues de la ville, tous ceux qui comprennent l'importance de la mission confiée à l'instituteur se grouperont autour du jubilaire le lundi de la Pentecôte, 31 mai. Une messe solennelle d'actions de grâces sera chantée à onze heures, en l'église Saint-Sépulcre, et nombreux seront les paroissiens qui viendront donner à M. Gallet, par leur présence, le témoignage d'estime et de sympathie que lui ont mérité ses bons et loyaux services.

Les agressions nocturnes

M. Pagès, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une agression suivie de vol dont a été victime, au cours de la nuit de lundi à mardi, M. Julien Degrauwe, 34 ans, garçon boulanger, rue Pierre-Motte, 23.

Ce dernier passait, vers minuit, à l'angle de la rue de Lannoy et de la rue Bernard, quand trois individus se jetèrent sur lui et le renversèrent. Tandis que deux d'entre eux appuyaient leurs genoux sur ses épaules pour le maintenir, le troisième lui enleva un portemonnaie contenant une somme de 152 francs.

***

Nous avons relaté l'agression dont fut victime, au cours de la nuit de samedi à dimanche, rue Notre-Dame des Victoires, M. Clovis Delmotte, cinquante ans, journalier, demeurant au fort Mulliez.

M. Delmotte avait été dépouillé de son salaire, soit d'une somme de 32 francs.

Le service de la sûreté a arrêté hier deux individus que M. Delmotte a parfaitement reconnus comme étant parmi ses agresseurs. Ce sont : Joseph Leroy, encolleur, 24 ans, sans domicile fixe, et Pierre Dewinne, 26 ans, Grande-Rue, cour Delbart, 2.

Leroy, trouvé, en outre, en possession d'une montre dont il n'a pu expliquer la provenance, a été arrêté. Dewinne, qui est alité en raison d'un récent accident de travail, a été laissé en liberté provisoire.

La Confirmation à Saint-Martin et à Saint-Jean-Baptiste. — La Confirmation sera donnée en même temps aux enfants de ces deux paroisses vendredi 28 mai, à dix heures, en l'église Saint-Martin.

Pour faire son chemin dans la vie. — L'Art de réussir. — L'Art de faire sa fortune. — Le Moyen d'augmenter ses revenus. — A la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

La prochaine séance du Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira en 2e session ordinaire, vendredi 28 mai, à huit heures et demie du soir. Voici l'ordre du jour de cette séance :

Communications de l'Administration. — Comptabilité communale : Exercice 1909 : dépenses imprévues ; compte rendu de l'emploi. — Presbytère de Sainte-Elisabeth : Location ; approbation de bail. — Hôtel de Ville : Exécution du fronton de l'annexe ; procès-verbal de réception définitive ; approbation. — Comptabilité communale : Exercice 1908 : compte administratif et compte de gestion. Exercice 1909 : budget supplémentaire.

Rapports des Commissions. — Bâtiments municipaux : Salle d'expositions ; chauffage ; examen des projets des soumissionnaires ; marché. Collège de jeunes filles : habitation de la Directrice ; fourniture d'appareils d'éclairage ; marché de gré à gré ; approbation ; fourniture d'appareils de chauffage, acquisition par voie de régie économique. Institut Turgot ; pavage du chemin de la cour d'entrée. — Mont-de-Piété : Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1908 ; approbation. Budget supplémentaire de l'exercice 1909, approbation ; budget primitif de l'exercice 1910 ; approbation. — Hospices : Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1908 ; approbation. Budget supplémentaire de 1909 ; approbation. — Service des Eaux de Roubaix et de Tourcoing : La Mutuelle des Eaux de Roubaix et de Tourcoing ; demande de subvention. Travaux divers et fournitures de charbons et de robinets ; marchés de gré à gré ; approbation. Ouverture d'une route à travers le terrain des villes à Boubecque ; demande d'autorisation de MM. Dalle frères et Lecomte. Epuration des Eaux de l'Espierre ; fixation du cautionnement du receveur du Syndicat. — Syndicat de l'Espierre : Budget primitif de l'exercice 1909 ; approbation. — Service de la Voirie : Marchés divers ; approbation. — Voirie municipale : Rue Plutarque ; classement et mise en état de viabilité. Rue de Courcelles ; mise en état de viabilité. Entretien des chaussées pavées ; emploi de pavés neufs ; désignation des lieux d'emploi.

Voirie municipale : Avenue Linné ; prolongement et classement. — Voirie vicinale : Budget des chemins vicinaux pour l'année 1910 ; approbation. — Tramways : L'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing : Ligne F de Roubaix à Leers ; emplacement des points d'arrêt et kiosques-abris ; enquête ; avis du Conseil municipal. — Ligne C de Roubaix à Hem ; emplacement des points d'arrêt et kiosques-abris ; enquête ; avis du Conseil municipal. — Voirie municipale : Publicité sur les écussons-réclames des candélabres de l'éclairage électrique ; demande de location. — Eclairage électrique : Etablissements de postes de transformation de courant sur les voies publiques ; nouvelle demande de la Société roubaisienne d'éclairage par le Gaz et l'Electricité. — Sapeurs-Pompiers : Fourniture d'effets d'habillement ; marché de gré à gré ; approbation. — id. Dépenses diverses ; marché de gré à gré ; approbation. — id. Fourniture de tuyaux en chanvre ; marché de gré à gré ; approbation. —

Fêtes de quartiers : Subvention ; répartition. — Condition publique : Acquisition de vieux emballages ; marché de gré à gré ; approbation. — id. Fourniture de bureau et tickets ; marché de gré à gré ; approbation. — Ecole Nationale des Arts Industriels : Collection de tissus ; marché de gré à gré ; approbation. — Cours municipaux de langues vivantes : Fourniture de livres de prix pendant les années 1909, 1910 et 1911 ; marché de gré à gré ; approbation. — Collège de jeunes filles : Internat : fournitures diverses ; marché de gré à gré ; approbation. — id. Dédoublement de la classe enfantine ; création d'un nouveau poste de maîtresse primaire et d'un cours d'enseignement ménager ; 4e Avenant au traité constitutif. — id. Versement par l'Etat d'une somme de 2.000 f. pour le matériel scientifique ; versement de la Ville au Collège ; inscription en recette et en dépense.

Affaires à traiter à huis-clos. — Assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables : Liste d'assistance complémentaire et rectificative ; Admission de personnes ne résidant plus à Roubaix.

Caisse municipale des retraites. — Liquidation de pensions : Mme Hannonin, née Vanbunnen Césarine, veuve d'un brigadier d'octroi ; M. Delplace Charles, receveur d'octroi ; Mme Mayeux, née Delcourt Marie-Louise, veuve d'un garde champêtre ; Mme Duplat, née Plombanne Augustine, veuve d'un sous-brigadier de police.

Le séjour des enfants au Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer. — Hier mardi, à 2 h. 1/2, a eu lieu, à la Cantine scolaire de l'école des garçons de la rue Saint-Vincent-de-Paul, la visite des enfants dont les parents avaient demandé l'admission au Sanatorium de St-Pol-sur-Mer.

200 enfants avaient été convoqués. 135 se sont présentés. Sur ce nombre, 58 garçons et 40 filles ont été admis à passer un mois au Sanatorium.

La visite a été passée par M. le docteur Bousseau, de Roubaix, et M. le docteur Debeyre, chef de clinique à la Faculté de Médecine de Lille. M. Deschodt, adjoint au maire, y assistait.

L'accident mortel du Vélodrome. — Le corps du coureur cycliste Antony, mort à l'hôpital de Roubaix des suites de l'accident survenu au Vélodrome roubaisien, sera transféré ce matin à Bouvignies, canton d'Orchies, où il sera inhumé.

Dévalisé pendant son sommeil. — Jules Houssel, 28 ans, domestique chez un marchand de faïence de la foire de Calais, était venu à Roubaix, samedi, pour s'acquitter de quelques commissions.

Il passa la nuit suivante à l'estaminet de « La Clef d'argent », rue du Chemin-de-Fer. Le lendemain, à son réveil, il constata qu'on lui avait dérobé une somme de 28 francs. Il a porté plainte à la police.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

1res Communions Boîtes Dragées Chocolats 5, rue du Priez, Lille

du 25 mai

Naissances. — Marcel Mazurelle, rue Pierre-de-Roubaix, cour Watteau. — Marie Desmaresz, rue Philippe-le-Bon, 12. — Clément Desbonnet, rue Bernard, cour Florentin, 2. — Arthur Messien, rue du Tilleul, 116. — Simone Cacheux, rue de l'Industrie, 86. — Paul Bodoux, rue de la Tuilerie, 8.

Décès. — Julia Esprit, 6 mois, avenue Julien-Lagache. — Ferrare Antony, 22 ans, avenue Julien-Lagache. — François Reynaert, 77 ans, s. p., rue de Blanchemaille. — Rosalie Decarpentry, 35 ans, s. p., rue d'Estaing, cour Roussel, 2. — Eléphanie Fleury, 79 ans, s. p., rue Daubenton, 24.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX

5, rue du Chateau, 5

Séances des 22 et 23 mai 1909

CAISSE CENTRALE ET SUCCURSALES		VERSEMENTS Nombre	VERSEMENTS Nouveaux livrets	VERSEMENTS Sommes	REMBOURSEMENTS Nombre	REMBOURSEMENTS Sommes
Roubaix	Jeudi	78	7	17 038 »	83	20.777 92
	Samedi	906	18	26 112 »	87	25.240 51
	Dimanche	34	4	8.151 »	17	5 996 45
Lannoy		16	1	1 000 »	3	1.937 78
Croix		44	2	2.501 »	8	2.088 97
Wattrelos		5	2	950 »	3	255
Ascq						
Totaux		1.083	34	55 752 »	201	56.345 86

Administrateurs du mois de mai

A Roubaix : MM. Bonami Wibaux, L. Wibaux-Prouvost, Henri Dubly, A. Masurel, L. Mulliez-Lestienne, Ed. Rasson-Bernard, Lucien Meilliassoux, A. Voreux, Rammaert. — A Lannoy : M. Henri Mulle. — A Croix : M. Et. Lepers. — A Wattrelos : M. C. Dubus. — A Ascq : M. Desquiens.

ORDRE DE SERVICE. — La caisse est ouverte pour les versements et les remboursements, les **jeudi et samedi** de 9 à 10 h. 1/2 et le **dimanche** de 9 à 11 heures. Les opérations se font toutes simultanément.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, de 9 heures à midi, pour les demandes de remboursement et renseignements de toute nature, ainsi que pour les règlements d'intérêts sur les livrets.

Les remboursements partiels, dont le montant n'excède pas 500 francs, **sont payés à vue** (sans demande préalable), **pendant les heures de séance** (Samedi et Dimanche matin), sur la simple présentation du livret par **le titulaire ou son fondé de pouvoir, jusqu'à concurrence des fonds en caisse.**

Le Caissier : SCHERPEREEL.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

WATTRELOS

Remise des médailles d'honneur du travail. — Dimanche matin, vers dix heures et demie, l'administration municipale et la commission municipale des fêtes étaient réunies à la mairie pour la remise officielle des médailles d'honneur du travail. M. J. Thérin, maire, a félicité les nouveaux médaillés de l'industrie.

Voici la liste : MM. Emile Bemy, demeurant au Sartel, maison De Gandt ; Louis Boulanger, rue de France, 37 ; Emmanuel Vandenbouck, rue de l'Industrie, maison Leclercq, 11 ; Théodore Flipot, rue Négrier, maison Liagre ; Henri Mitlin, rue Thiers, maison Spriet, et Delphin Vandenberghe, rue du Congo, 4, tous les six employés chez Leclercq-Dupire ; MM. Pierre Bossu, demeurant rue Monge, 31 ; Jules Gonton, demeurant rue de la Vigne, et Arthur Latuys, rue des Ballons, employés à la Société Anonyme de Peignage (anciens établissements Amédée Prouvost).

Récompense honorifique pour la mutualité. — M. Octave Pauchant, commissaire de la Mutuelle Nadaud, demeurant rue Faidherbe, 282, a reçu officiellement à la mairie le diplôme d'honneur de la Mutualité qui lui avait été délivré par M. le Président de la République.

Commission scolaire. — La Commission scolaire s'est réunie hier matin, à neuf heures, à la mairie, pour entendre les parents des enfants qui ont manqué plusieurs fois en classe sans motif sérieux.

Le Conseil municipal se réunira en session ordinaire de mai, le vendredi 28 mai, à huit heures du soir. Voici l'ordre du jour :

Session ordinaire de mai : Nomination d'un secrétaire ; approbation des procès-verbaux des 14 février et 31 mars 1909. — Fédération des Amicales des Ecoles publiques de Wattrelos : Lettre de remerciements. — Police : Réorganisation du service : Rapport de la commission des finances. — Pompes funèbres : Concession du monopole : Approbation du contrat. — Bascule publique : Transfert à la gare. — Ecoles : Construction de préaux à l'école de garçons du Crétinier et à l'école de filles du Centre : Approbation des plans et devis. — Bureau de Bienfaisance : Places du Moulin et du Beau-Chêne : Offre de location à la Ville par le Bureau de Bienfaisance. — Alignements : Terrains cédés par la Ville à divers propriétaires. — Cours d'adultes : Réglementation nouvelle : Rapport de la commission scolaire. — Ecoles : Demande d'installation de l'éclairage au gaz dans les écoles : Rapport de la commission d'éclairage. — Ecoles : Maison d'habitation d'instituteur : Demande d'installation d'éclairage au gaz : Rapport de la commission d'éclairage. — Eclairage public : Rue des Trois-Pierres : Proposition de la Ville de Tourcoing d'y installer le gaz de compte à demi : Rapport de la commission d'éclairage. — Droits de voirie : Etat des côtes irréconvrables de l'exercice 1908. — Fêtes publiques : Ducasses de quartiers : Jubilé des époux Detollenaert-Benoist : Demandes de subvention. — Postes : Pétition des habitants du hameau du Touquet en vue d'obtenir une seconde distribution de lettres. — Voirie : Elargissement du chemin d'intérêt commun numéro 91 : Vœu du Conseil général. — Voirie : Chemin vicinal numéro 14 : Construction d'un branchement d'aqueduc par M. Delerue : Redevance pour occupation temporaire du sol. — Questions diverses.

SAVON DU CONGO Blancheur du teint Victor VAISSIER

CROIX

RÉFLEXIONS

au lendemain d'une fête

INTERVIEW DE M. LE MAIRE

LES RESPONSABLES

Témoin oculaire des manifestations sympathiques dont les ouvriers du Crêchet ont entouré les gymnastes catholiques venus pour célébrer le Xe anniversaire des Alpins, nous avons voulu connaître les raisons qui ont motivé l'arrêté d'extrême urgence, pris par l'administration socialiste à la veille des fêtes, alors que l'autorisation avait été sollicitée trois semaines auparavant par les directeurs et présidents de la Société.

M. le Maire, que nous avons interviewé à ce sujet, nous a déclaré qu'il avait été contraint de prendre un arrêté à cause des multiples protestations parvenues à la mairie contre l'organisation d'un cortège. Cinquante-neuf lettres, dont l'une avait été rédigée au nom de quarante personnes, ont été adressées au Maire qui a ordonné une enquête, dont les conclusions, en reconnaissant l'authenticité de plusieurs signatures, prévoyaient pour dimanche, en cas de cortège, une violente contre-manifestation.

C'est la durée de cette enquête, ajoute M. le Maire, qui explique notre intervention tardive.

Certes, nous sommes très éloigné de croire, malgré la sympathie unanime que les gymnastes ont rencontrée sur tout le parcours du cortège, qu'il n'existe pas à Croix, d'esprits assez mesquins, étroits et sectaires, capables de gasspiller quelques feuilles de papier pour assouvir leur haine insensée contre les catholiques, mais de là à nous mettre dans la tête que ces pauvres gens se trouvent 99 — pas un de moins — il y a loin, nous l'avouons.

Cependant derrière cette levée de masses... en papier, nous classions désiré apercevoir les aimables traits de ces défenseurs de l'ordre, mais quoique nous ayons pu faire pour nous rendre compte des contremanifestations, nous n'avons réussi qu'à entendre un — mettons brave homme — que sa mère suppliait de rester tranquille à cause de la présence des gendarmes qui le connaissaient parfaitement, qui clamait : « Vive la sociale » ; un autre, le citoyen Bertin, conseiller municipal, qui a cru spirituel de siffler, et un troisième, le citoyen Desmadryl, dont l'empressement autour de la police semblait étrange.

Par contre, de ces milliers de personnes entassées sur les trottoirs ne parlaient que des bravos et des cris de Liberté !

Où étaient donc ces 99 habitants du quartier Saint-Pierre qui protestaient si véhémentement (???) contre l'organisation de ce cortège ?

Nous voudrions que quelques-uns de ces derniers prissent la responsabilité de leurs actes. Nous demandons des noms.

A en croire certains, la préfecture de la police n'avait pour but que de protéger les catholiques contre toute agression possible. Nous serions tenté d'en remercier M. le Maire, si nous n'avions vu, de nos propres yeux, avec quelle brutalité révoltante, certains gendarmes se ruaient sur les gymnastes, et bousculaient les femmes et les enfants.

Et d'ailleurs, nous l'avons ouï dire à plusieurs reprises, aucun incident ne se serait produit si la police n'était intervenue.

Et partout, dans les groupes, formés sur la rue et dans les estaminets, on commentait défavorablement l'arrêté et les mesures policières. D'autres faisaient entendre que, puisqu'au libéralisme des catholiques qui, dernièrement encore, à l'occasion de l'organisation d'une fête publique, n'avaient pas marchandé leur concours pécuniaire, la municipalité avait répondu par une mesure arbitraire, il fallait s'attendre à ce qu'à l'avenir nos amis refuséraient de s'associer à toutes festivités organisées par la municipalité ou sous ses auspices.

Souvenir de la fête. — MM. les abbés Declerck, curé, et Delaeter, vicaire de la paroisse Saint-Pierre, ont été avisés qu'une double contravention était relevée à leur charge pour avoir éclairé la cour du Patronage à l'acétylène sans autorisation préalable.

Ce qui fait, avec les 165 de dimanche... 167 contraventions.

M. le commissaire de police travaille bien pour le Trésor national !

Accidents de travail. — Au Peignage Holden et Cie, Gustave Stemput, 27 ans, rue de France, à Roubaix, s'est fait un effort en déchargeant un camion. 10 jours de repos. Docteur Barroyer.

— Jules Vandevoir, 18 ans, rue des Ogiers, 154, s'est fait un effort dans les reins en soulevant une tonne. 12 jours de repos. Docteur Barroyer.

— A l'usine à gaz, B. Dekeser, 30 ans, chauffeur, rue de Lille, s'est blessé en culbutant une brouette de coke. Plaie contuse du pied droit. 10 jours de repos. Docteur Barroyer.

CROIX. — Publication de mariage. — Therin Louis, mécanicien à Roubaix et Caroline Vanhuvse, confectionneuse.

FLERS-BREUCQ

Accident de travail. — A la filature Bonami-Wibaux, un magasinier, M. Georges Constant, 29 ans, rue Victor-Hugo, 9, s'est tordu le pied droit, en soulevant une caisse, ce qui a déterminé une rupture ligamentaire à la face supérieure du pied. Le docteur Berthou lui a prescrit 12 jours de repos.

Excès de vitesse. — Le garde Caucheteux a dressé contravention au propriétaire de l'automobile 425 D-1, qui lundi soir, vers 7 h.1/4, se dirigeant vers Lille, faisait du 54 kilomètres à l'heure sur la route de Lille.

Gardez vos chiens. — Les gendarmes de Roubaix ont dressé contravention à Mme J..., pour avoir laissé courir son chien.

LYS-LEZ-LANNOY

Les funérailles de Sœur Thérèse ont eu lieu lundi matin, au milieu d'une affluence considérable.

La levée du corps a été faite, à dix heures, au domicile de la défunte à l'école privée des jeunes filles du Cimetière, par M. l'abbé Dupont, doyen d'Hondschoote, ancien vicaire de Lys.

Le cercueil était porté par des enfants de Marie, anciennes élèves de Sœur Thérèse. Des jeunes filles tenaient les cordons du poêle. Selon la volonté de la défunte, il n'y avait pas de couronnes.

Le deuil était conduit par M. Henri Crommelinck, frère de Sœur Thérèse, et par ses neveux. Venaient ensuite : le Conseil municipal au complet, les enfants de l'école que dirigeait Mlle Crommelinck, une délégation du Pensionnat des religieuses de Nèchin et toutes les Confréries de la paroisse avec leurs bannières. Dans l'assistance on remarquait encore, outre de nombreuses notabilités de la région, beaucoup d'ecclésiastiques et une délégation du personnel de l'enseignement privé du canton.

HEM. — du 25 mai. — Décès. — Clémence Bourgois, 63 ans, Trois-Baudets. — Auguste Meersmann, 5 mois, Trie. — Elise Caby, 80 ans, Place.

Publications de mariages. — Henri Parent, sergent au 16e bataillon de chasseurs à pied et Gabrielle Fremeaux, couturière à Hem. Léonce Legrand, cartonneur à Hem et Maria Lefebvre, s. p., à Dottignies (Belgique).

Bulletin diocésain paroissial

Le prochain numéro du **Bulletin diocésain paroissial** portera la date du **6 juin** (premier dimanche du mois). La Direction du Bulletin nous prie d'avertir Messieurs les Curés qu'elle attend leur copie spéciale **AU PLUS TARD dimanche 30 mai.**

Pour toutes communications et réclamations concernant le Bulletin, on est prié d'adresser les lettres à **M. le Directeur du Bulletin diocésain paroissial, 15, rue d'Angleterre.**

L'Administration des Postes ayant fait en ces derniers temps des difficultés pour l'affranchissement à 0,01 centime des Bulletins, parce qu'ils ne portaient pas mention de leur périodicité, nous prions Messieurs les Curés qui auraient à envoyer quelques numéros par poste, de vouloir bien **noter en tête de leur copie la périodicité de leur Bulletin paroissial (mensuel ou bi-mensuel).**

TOURCOING

Le Mois de Mai à La Marlière

Un groupe d'une quarantaine d'ouvrières dévideuses de l'établissement Réquillart, rue de Bouvines, à Tourcoing, assistait à la messe de 7 heures 1/2. Leurs occupations dans l'usine leur permettant une absence plus facilement qu'aux autres ouvriers et ouvrières, elles sont venues représenter l'établissement et demander pour tous les bénédictions de la Ste-Vierge. M. Réquillart et sa famille assistaient à la messe.

Le Collège épiscopal de Mouscron fidèle aux habitudes consacrées par un long passé, a accompli lundi, son pèlerinage habituel à La Marlière. M. l'abbé Piepers, le nouveau et sympathique Principal, présidait entouré d'un diacre, d'un sous-diacre, d'un groupe d'enfants de chœur sous la direction d'un maître de cérémonies. Les élèves sous la surveillance de leurs maîtres respectifs, récitaient le chapelet à haute voix. La messe commença vers huit heures et demie. Des places avaient été réservées pour les élèves. Des parents en grand nombre assistaient à la cérémonie. Les chants furent exécutés par l'assistance alternant avec un chœur de chant dirigé par un professeur de l'établissement.

Mercredi 26 mai : Messes à 5 h., 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, 8 h., 8 h. 1/2, 9 h., messe chantée.

— Jeudi 27 : Messes à 5 h., 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., paroisse de Mouvaux (St-Germain, 7 h. 1/2, Mouvaux (Saint-François), 8 h., Collège de Tourcoing, 9 h., Frères Maristes du Tuquet (Mouscron), 9 h. 1/2, Pensionnat Saint-Louis de Roubaix.

Explosion d'un bidon d'essence

UN HOMME GRIÈVEMENT BRULÉ

Les frères Léon et Remy Vandenbulcke tiennent un magasin de cycles rue Fidèle-Lehoucq, 21. Mardi matin, Léon, 27 ans, était seul à la maison. Vers onze heures et demie, il tranvasait de l'essence près d'un réchaud allumé. Les vapeurs d'essence s'étant enflammées, le bidon que Léon Van denbulke tenait en main fit explosion. Les flammes le brûlèrent grièvement à la figure. Moustaches, cils et sourcils ainsi que cheveux furent détruits et les chairs superficiellement rôties.

Des passants, dont l'attention avait été attirée par le bruit de l'explosion, s'empressèrent auprès du blessé, tandis que M. le docteur Paul Duquennoy lui faisait un premier pansement.

Léon Vandenbulcke fut ensuite transporté à l'hôpital dans la voiture d'ambulance. Mais quand son frère apprit l'accident, il s'empressa de se rendre à l'établissement hospitalier, d'où il ramena le blessé rue Fidèle-Lehoucq, 21.

La guérison exigera un repos de deux semaines. M. Rougeron, commissaire de police, a fait une enquête sur cette explosion.

Institution libre du Sacré-Cœur. — Les élèves et professeurs du collège se rendront en pèlerinage à la Marlière demain jeudi, 27 mai. La Musique de l'Institution les accompagnera. Le départ aura lieu à sept heures précises et la messe sera célébrée à huit heures par M. l'abbé Leleu, supérieur du collège.

La Musique interprètera pendant la cérémonie, sous la direction de M. Alphonse Heinrich : Rayons d'Espoir, ouverture de Kessels, et la Fête Dieu, andante religioso.

Une manifestation de sympathie a été faite dimanche en l'honneur de M. Achille Leclercq, ouvrier maçon au service de MM. Augustin Masquilier fils, médaillé du travail tout dernièrement. Les membres de la Société d'Archers établie à l'estaminet de la « Cloche d'Or », rue des Piats, 246, ont offert à leur camarade une médaille que le Président lui a demandé d'accepter en témoignage de la sympathie de tous les sociétaires. Puis a eu lieu une petite fête intime.

Le Syndicat des débitants de boissons adresse un appel à tous les débitants de boissons pour qu'ils assistent demain jeudi, 27 mai, à sept heures et demie du soir, salle des fêtes des hospices, rue de Tournai, à une réunion générale. M. Nénou, président de la Fédération des Débitants du Nord et du Nord-Est, fera une conférence sur « La suppression de la licence, la répartition plus juste des patentes, la fabrication de la bière, la vente à l'hectolitre, l'accaparement des cabarets par les brasseries, etc. »

Concert public. — La Fanfare « Les Intimes » et l'Orphon « L'Union Fraternelle » exécuteront le jeudi 27 mai 1909, à huit heures et demie du soir, sur le kiosque de la Grande-Place, les morceaux suivants :

La Fanfare « Les Intimes ». — 1. Allegro Militaire, A. Carette ; 2. La Mascotte, fantaisie, X. — L'Orphéon « L'Union Fraternelle » : 3. Le Soir, Bosselet ; 4. La Violette, Paillard. — La Fanfare « Les Intimes » : 5. Marinella (ouverture), X. ; 6. Le Vieux Zouave, polka, X.

A treize ans ! — Théophile Compain, un jeune garçon de treize ans, a quitté le domicile de ses parents, qui habitent Verviers depuis trois semaines. Après avoir séjourné dans diverses localités, il vint, la semaine dernière, se fixer à Tourcoing. Avec l'argent volé en route il obtint de loger dans un cabaret de la rue de la Blanche-Porte. Une fois fixé, il continua à vivre de rapine.

Plusieurs vols dans des comptoirs d'estaminets, entr'autres, un vol de 20 fr. chez M. Lecaffette, rue des Ursulines, ayant été constatés, le jeune Théophile Compain en fut soupçonné. Interrogé par M. Broux, commissaire de police, le gamin a passé des aveux. Mardi après-midi, il a été conduit à Lille.

Deux ennemis se rencontrent : coup de revolver ; un blessé. — Charles-Louis Dhaene, 23 ans, teinturier, rue de Roubaix, 105, et Joseph Depraetère, 27 ans, journalier, rue de Normandie, cour Masquilier, ont conçu l'un pour l'autre une violente inimitié. Lundi, à onze heures du soir, les deux ennemis se rencontrèrent rue Famelart, à l'angle de la place Thiers. Ils s'injurièrent ; ils en vinrent aux mains ; et Dhaene, qui n'était pas le plus fort, sortit un revolver, qu'il déchargea dans la direction de son adversaire. Celui-ci, la cuisse gauche traversée par le projectile, s'étendit sur le sol, tandis que l'homme au revolver prenait la fuite.

La rue était déserte, mais les agents qui patrouillaient dans les environs ayant entendu la détonation, firent des recherches et découvrirent le blessé, qu'ils transportèrent au poste. Le docteur Huriez a pansé la plaie. La blessure n'intéresse que les chairs, qui ont été traversées de part en part.

Joseph Depraeter a été reconduit à son domicile. Sa guérison exigera un repos de quinze jours.

Charles Dhaene, l'auteur du coup de revolver, a été arrêté mardi matin. Interrogé par M. Broux, commissaire de police, il a regretté son acte. Il sera poursuivi pour coups et blessures et pour port d'arme prohibée.

Cambriolage avorté. — Les cambrioleurs Degand et Craye, qui, il y a trois semaines s'introduisirent chez M. Duvillier, chevilleur, à Tourcoing, comparaîtront à l'audience du tribunal correctionnel du 5 juin. Ils auront simplement à répondre du délit de tentative de vol : l'incendie qui suivit leur visite dans la maison du chevilleur ne leur a pas été imputé.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 25 mai

Naissances. — Leman Marthe, rue Nationale, 122. — Berra Marcel, rue du Laboureur, 3. — Matthys Michel, rue de la Croix-Rouge, 217. — Parmentier Arthur, rue du Jura, cour Liagre. — Matton J.-B., rue de la Latte, 205.

Décès. — Delcroix Honorine, 44 ans, s. p., rue de Roubaix, 99. — Leplae Sophie, 59 ans, s. p., rue de Denain, 5. — Geva Fortuné, 66 ans, contremaître, boulevard Gambetta, 40.

Garantie, Sécurité, pour le public. — Fraîcheur absolue des produits. — Telles sont les maximes de la **Grande Pharmacie de France**, 1, rue Faidherbe, à Lille. Aucun médicament n'est délivré sans qu'il ait été, au préalable, sérieusement vérifié. — Le contrôle le plus attentif est constamment exercé sur toutes les préparations. 5

LINSELLES

La Fête des Sauveteurs

Chaque année à pareille époque, les sauveteurs célèbrent leur fête annuelle. C'est une des plus belles réunions qui existent dans la commune. A 10 heures du matin, une messe était célébrée à l'intention des membres actifs et honoraires défunts de la Société.

M. l'abbé Leroux, vice-doyen officiait. Parmi la très nombreuse assistance on remarquait M. Hopsomer, maire, et de nombreux conseillers municipaux.

Après la cérémonie, les Sauveteurs ont fait une promenade en ville puis ils se sont rendus au local, chez M. Jean Vandeputte, « Aux Trois Rois », où un banquet, comprenant 125 couverts, était servi.

A la table d'honneur, M. Hopsomer, maire, présidait, entouré de MM. Valentin Boutry, conseiller municipal, président des Sauveteurs, Louis Boutry, chef de la Musique municipale ; les docteurs Delbecque et Bonenfant ; MM. Pierre Lefebvre, Etienne Destombes, Desmarescaux, Jules Castel, Charles Henri, Désiré Delobel, conseillers municipaux.

La salle était décorée avec goût et le banquet fut très bien servi.

Au dessert, M. Valentin Boutry prit le premier la parole, il se fit l'interprète des Sauveteurs pour souhaiter au président d'honneur, M. Ghesquière, un prompt rétablissement et adressa ses remerciements à M. Hopsomer, maire, aux conseillers municipaux, aux Sociétés de la commune pour leur participation à la fête. Le président espère que l'union continuera entre tous les membres de l'Association. Il excuse MM. Groussau, Barrois, Sion, empêchés par différentes raisons d'assister à la fête ; les élus du canton s'occupent on ne peut plus activement des intérêts de leurs électeurs et M. Valentin Boutry leur envoie un cordial merci. En terminant, il propose un vivat aux autorités et aux membres honoraires.

M. Hopsomer dit que ce n'est pas seulement un plaisir pour lui mais un devoir d'assister à ce banquet qui réunit tant de bons et chaleureux amis. M. le Maire propose un vivat au président d'honneur, il souhaite son complet rétablissement et forme des vœux pour la Société des Sauveteurs.

Après le chant du vivat, la fête se continua gaiement par des chansons et monologues.

MOUVAUX

Accident de travail. — Chez MM. Lorthiois, Jules Blockstael, à Tourcoing, a été blessé au pied droit par suite de la chute d'un madrier. Dix jours de repos. Docteur Vienne.

Institut du Dr VOET

BONSECOURS-PÉRUWELZ (Hainaut-Belgique)

Hydrothérapie

LILLE

Incendie rue d'Angleterre

Mardi matin, vers onze heures et demie, un contremaître de M. Vandecastel, entrepreneur de peinture, rue d'Angleterre, 12, allumait dans la cour de l'établissement une lampe à décaper. Soudain une flamme jaillit d'une fissure du réservoir de la lampe et mit le feu à un bidon de gazoline.

Une gerbe de flammes jaillit aussitôt et lécha les murs de l'atelier.

Sans perdre leur sang-froid les ouvriers, dont M. Bouchery, gazier à Lambersart, procédèrent à l'extinction de l'incendie qui fut enrayé en quelques minutes.

Les pompiers de la caserne Malus, des postes de la Baignerie et du Béguinage se rendirent rue d'Angleterre mais n'eurent pas à intervenir.

Rue Esquermoise, un cheval attelé à un chariot, effrayé par le bruit de la trompe d'alarme, se cabra et fut légèrement heurté par la pompe à vapeur.

#